

**DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE
THORIGNE FOUILLARD**

SEANCE DU 15 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le mercredi quinze juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance non publique. La séance a été intégralement retransmise en directe sur youtube.

| | |
|--|---|
| <i>Date de convocation :</i> | Présents : Mesdames, Messieurs ANDRÉ-SABOURDY Isabelle, BARD Denis, BOULEAU Jocelyne, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GEZEQUEL Damien, HAURET Pascal, JOUAULT Jaroslava, JUBAULT-CHAUSSE Pascale, LE GOC Yann, LEFEUVRE Gaël, MAHÉO Aude, MÉTAYER Chrystèle, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLÉE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien, VILLARET Caroline |
| Jeudi 9 juillet 2020 | |
| <i>Affichage :</i> | |
| Du lundi 20 juillet au lundi 21 septembre 2020 | Procurations de vote et mandataires : Mme BONNAFOUS Catherine ayant donné pouvoir à Mme VILLARET Caroline, Mme GROSEIL-MOREAU Arlette ayant donné pouvoir à Mme TORTELLIER Laëtitia, M.LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à M.LE GOC Yann, M. LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à Mme DEGUILLARD Julie, Mme POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à M.POINTIER Vincent, M.RAOUL Gérard ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava |

Mme Jocelyne BOULEAU est nommée secrétaire de séance.

Mme Karine RICARD, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 09 juillet 2020) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

53-2020 - Administration générale. Commission communale des impôts directs - liste des contribuables.

En vertu de l'article 1650-1 du Code Général des Impôts, il est institué dans les communes de plus de 2000 habitants, une commission communale des impôts directs composée du maire qui en assure la présidence de droit et de 8 commissaires pour la durée du mandat.

Le conseil municipal doit proposer une liste de 32 contribuables à partir de laquelle le directeur des services fiscaux procédera à la désignation de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions

directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), les membres du Conseil municipal approuvent la proposition des personnes ci-après dénommées pour figurer sur la liste préparatoire dressée pour la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs :

LES TITULAIRES

| | |
|-------------------|-------------|
| M. FIAULT | Louis |
| M. HEMERY | Jean-Yves |
| M. CASTELLIER | Jean-Pierre |
| Mme BOT | Marie-Renée |
| Mme MOREAU | Arlette |
| M. CHEVALLIER | Denis |
| Mme GAILLARD | Annick |
| Mme SOURIMANT | Anne-Marie |
| M. LE BRETON | Didier |
| Mme FOUBERT | Annick |
| Mme JOURDAN | Christiane |
| M. HENRI | Noël |
| M. LAMER | André |
| M. STRULLU | Gérard |
| M. MORIN DE FINFE | Guy |
| M. LEFEUVRE | Jean-Yves |

LES SUPPLÉANTS

| | |
|---------------|--------------|
| M. MARIE | Gérard |
| M. LE GOC | Yann |
| M. LEMARCHAND | Bernard |
| Mme TILLIER | Ombretta |
| M. GARO | Jean-Gabriel |
| M. FIANDRIN | Jean |
| M. BOUIN | Jean-Claude |
| M. SIMON | Didier |
| M. TORTELLIER | Antoine |
| M. GODET | Gérard |
| Mme VILLARET | Caroline |
| M. RAOUL | Gérard |
| Mme DORIA | Anne |
| Mme LE BIS | Isabelle |
| M. FONDIN | Philippe |
| M. DEGUILLARD | Mickaël |

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE

